

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMIS FUNDS et TOP TEN MULTIFONDS sont deux OPC de droit luxembourgeois. En date du 7 novembre 2005, la Commission de Surveillance du Secteur Financier a décidé de retirer ces deux OPC de la liste officielle des OPC. Ces décisions sont définitives depuis le 9 décembre 2005.

En date du 23 décembre 2005, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg a pris la décision d'ouverture de la liquidation de AMIS FUNDS et de TOP TEN MULTIFONDS et a nommé en tant que liquidateur Mme Yvette Hamilius, Avocat à la Cour, 2, rue du Nord / rue du Palais de Justice, L-2229 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 décembre 2005

